



**Elizabeth Glaser
Pediatric AIDS Foundation**
Fighting for an AIDS-free generation

APPEL D'OFFRE REF 07/004/YDE/2026

**DEMANDE DE PROPOSITIONS
ELIZABETH GLASER PEDIATRIC AIDS FOUNDATION (EGPAF)
PROJET DE FOURNITURE DES SYSTEMES DE VIDEOSURVEILLANCE POUR SES BUREAUX DE YAOUNDE,
EBOLOWA ET BERTOUA.**

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 06 AOUT 2026, 17H00 HEURE DU CAMEROUN

SOMMAIRE :

- I- PRESENTATION D'EGPAF AU CAMEROUN***
- II- CONDITIONS DE CANDIDATURE***
- III- CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE***
- IV- ANALYSE DES OFFRES***
- V- TERMES ET CONDITIONS***



M



I-PRESENTATION D'EGPAF

ELIZABETH GLASER PEDICATRIC AIDS FOUNDATION (EGPAF) est une Organisation Non Gouvernementale Internationale. EGPAF leader mondial dans la lutte contre le VIH et le SIDA pédiatrique et soutient plus de 5500 formations sanitaires réparties dans 19 pays à travers le monde, dont le Cameroun. EGPAF travaille en partenariat avec le ministère de la Santé pour soutenir les services de prévention, de soins et de traitement du VIH et de renforcement des systèmes de santé. L'EGPAF est principalement financé par le PEPFAR à travers les Centres for Disease Control and Prevention (CDC). ELIZABETH GLASER PEDICATRIC AIDS FOUNDATION Cameroun a pour siège Social Yaoundé et représentée par **Dr Patrice TECHENDJOU**, Directeur Pays demeurant et domicilié au siège de ladite institution, identifiée au numéro contribuable **M0914125000911Q** ci-après dénommée EGPAF.

II-OBJET ET CONDITIONS DE CANDIDATURE

II-1 Objectifs du contrat

La présente demande de proposition a pour objectif de fournir à la ELIZABETH GLASER PEDICATRIC AIDS FOUNDATION Cameroun un prestataire du domaine de la Sécurité électronique/Technologie de l'information et de la communication (TIC) pour la fourniture et installation des systèmes de vidéosurveillance pour ses (03) bureaux de Yaoundé-Bastos, Ebolowa et Bertoua.

II-2 CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'appel d'offre n'est pas une offre de contrat, mais une sollicitation de l'intention proposée par un fournisseur. L'acceptation d'un devis n'engage en aucun cas EGPAF à attribuer un bon de commande pour tout ou partie des produits et services à un fournisseur.

EGPAF se réserve le droit de prendre les décisions et actions suivantes en fonction de ses intérêts commerciaux et pour des raisons uniquement connues de EGPAF :

- ✓ Pour déterminer si les informations fournies sont satisfaisantes ou non aux exigences de la demande de proposition ;
- ✓ Pour contacter tout fournisseur après devis la soumission pour clarifier toute information fournie ;
- ✓ De renoncer à tout ou à partie des formalités d'enchères ;
- ✓ Accepter ou rejeter un devis en tout ou en partie sans justification au fournisseur ;
- ✓ Ne pas accepter l'offre la plus basse ;
- ✓ Négocier avec un ou plusieurs fournisseurs concernant tout aspect de devis ;
- ✓ Attribuer un autre type de contrat autre que celui décrit aux présentes, ou n'attribuer aucun contrat ;
- ✓ De demander, à sa seule discrétion, aux Fournisseurs sélectionnés de fournir une présentation plus détaillée du devis ;
- ✓ Ne pas partager les résultats des offres avec d'autres fournisseur et attribuer les contrats en fonction de l'intérêt de EGPAF ;



- ✓ EGPAF ne sera pas responsable des frais engagés par le soumissionnaire pour la préparation de l'offre, ni des efforts de travail associés, y compris la production et/ou la présentation des documents de présentation ou d'appel d'offres.

III- TERMES DE REFERENCES ET LIVRABLES DU CONTRACTANT

EGPAF Cameroun lance un appel d'offres pour la fourniture et l'installation des systèmes de vidéosurveillance pour ses bureaux de Yaoundé-Bastos, Ebolowa et Bertoua.

EGPAF invite dès maintenant les fournisseurs éligibles et qualifié dans ce domaine d'activité à soumettre des offres compétitives selon les spécification des articles reprises dans le tableau ci-dessous :

#	ITEM	SPECIFICATIONS	Unit	QTY
1	Caméra de surveillance Extérieure	• - IP • - Ingress Protection (IP66) • - Haute Définition • - Auto-Iris • - Vision Nocturne • - 4Mpx minimum	Pcs	6
2	Caméra de surveillance Interne	• - IP • - Haute Définition • - Auto-Iris • - Vision Nocturne • - 4Mpx Minimum	Pcs	4
3	Caméra de surveillance Interne	• - IP (WiFi) • - Haute Définition • - Auto-Iris • - Vision Nocturne • - 4Mpx Minimum	Pcs	12
4	Caméra de surveillance Extérieure Solaire (Wifi)	• - IP (WiFi) • - Alimentation Solaire 10 000mAh • - Ingress Protection (IP66) • - Haute Définition • - Auto-Iris • - Vision Nocturne • - 4Mpx minimum	Pcs	11



#	ITEM	SPECIFICATIONS	Unit	QTY
5	Enregistreur Video	• - Enregistrement Continue • - IP • - 24 canaux (cameras) • - Stockage pour 3 mois minimum (1TB) • - Playback • - Recherche d'image • - Horodatage	Pcs	3
6	Touret de Cable reseau	• SFP Cat 6E	Pcs	1
7	Connecteur	• RJ 45 • Cat 7 • Guides inclus	Pcs	100
8	Connecteurs	• RJ45 • Cat6	Pcs	200
9	Testeur de Cable	• RJ45, RJ11	Pcs	1
10	Pince a Sertir	• RJ45, RJ11	Pcs	1

III-1 Constitution du dossier de candidature

Peut faire acte de candidature, toute entreprise spécialisée et expérimentée dans le domaine de la fourniture et montage des pneus :

Les pièces suivantes constitueront l'offre du prestataire :

A- Pièces administratives

Les pièces suivantes constitueront l'offre administrative du prestataire :

- 1- Attestation de non-redevance fiscale (datant de mois de 03 trois mois), (Critère éliminatoire).
- 2- Un Plan de localisation ou attestation de localisation du bureau principal du soumissionnaire (Critère éliminatoire).
- 3- Photocopie de la carte de contribuable ou Attestation d'immatriculation ;
- 4- Photocopie de l'expédition du Registre de commerce (en conformité avec l'objet du présent appel d'offre) ; (Critère éliminatoire).
- 5- Attestation de domiciliation bancaire ;

B- Pièces techniques

L'offre technique sera constituée des pièces et éléments suivants :

- 1- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner, précisant (A- historique de la structure indiquant le nombre d'années d'expérience dans le domaine, B-secteur d'activité, C-structure organisationnelle du soumissionnaire, D-Coordonnées de la société : Adresse géographique, tél, fax et courrier électronique),



- 2-Disponibilité des biens ;
- 3-Période de validité de l'offre précisée,
- 4-La description détaillée des articles proposés, cette description devra comprendre : spécifications techniques et accessoires, la garantie sur le matériel, le pays d'origine et les images etc,
- 5- Fournir Justificatifs des prestations similaires (bon de commande ou contrat, bon de reception et/ou facture définitive) attestant la livraison des biens et services similaires au pour un montant cumulé de 8 000 000 XAF pour la période allant de janvier 2023 à décembre 2025;

NB : L'offre technique ne doit comporter aucune information financière, Toute offre qui aura une note technique inférieure à 70/100 sera éliminée

C- OFFRE FINANCIERE

L'offre financière contient entre autres une proposition détaillée de prix unitaire et total de chaque articles en fonction des quantités demandées, indiquant les valeurs en TTC selon le régime fiscal du soumissionnaire

IV- MODALITES PRATIQUE DE SOUMISSION DES OFFRES

A – CALENDRIER DU PROJET

Chronogramme des activités	Date de l'activité / Date limite de soumission	Responsable	Remarques
Appel d'offres émis (Demande de proposition)	23/07/2026	EGPAF	
Date limite de soumission des questions de clarification à EGPAF	28/07/2026	Fournisseur	Les délais doivent être strictement respectés.
EGPAF répond à toutes les questions de clarification	30/07/2026	EGPAF	Les délais doivent être strictement respectés
Date limite de recevabilité des propositions des fournisseurs	06/08/2026 à 17h00	Fournisseur	Les délais doivent être strictement respectés.

Nota Beni :

EGPAF se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie de cette requête de manifestation d'intérêt. Tout contrat d'achat de biens et de services résultant de cette requête sera régi par les principes et règlements d'EGPAF.

Les questions ou demandes d'éclaircissement concernant cette demande de proposition doivent être soumises par écrit à CameroonProcurement@pedaids.org

B- MODALITES DE SOUMISSION DES OFFRES



Toutes les pièces du dossier de soumission doivent être reliées sur un seul (unique) document et classées suivant l'ordre ci-dessus mentionné avec des séparations entre les différentes grandes rubriques A, B et C.

Toutes les pièces remises par le soumissionnaire, à quelque titre que ce soit, en application de la présente consultation devront être établies exclusivement :

- En langue française ou anglaise ;
- En exprimant tous les prix en francs CFA.

➤ **MODELITES DE RECEPTION PHYSIQUE DES OFFRES**

Les dossiers de soumission seront soumis avec la mention << **APPEL D'OFFRE REF 07/003/YDE/2026**>> avec le titre du marché sur l'enveloppe.

NB : Si les soumissions sont remises en main propre, elles doivent être remises sous plis fermé avec les Références de l'avis d'appel d'offre et contre décharge aux adresses suivantes :

Y sera mentionner sur l'enveloppe le numéro de l'avis d'appel d'offre et la mention :

“N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

NB : Si les dossiers de soumission sont remis à main à main propre ils doivent être remis sous plis fermé avec la référence de l'avis d'appel à manifestation portée sur l'enveloppe. Les soumissionnaire sont invités à faire enregistrer leurs offres dans les registres prévus à cet effet aux adresse suivantes :

Bureau EGPAF Ebolowa situé à Angalé derrière la Sous Prefecture de Ebolowa II

Personnes à contacter : Eric Mebanda Tel : 690 23 13 29

Bureau EGPAF Bertoua situé au premier niveau de l'immeuble abritant la pharmacie galien, en face de la compagnie de Gendarmerie de Bertoua

Personnes à contacter : Ngoran SEVIDZE Tel : 688 35 47 97

Bureau EGPAF Douala, situé à Beli rue de Bonamandoné 207, derrière la pharmacie de la côté

Personne à Contacter Mr TOUKAM Léandre, Tel 690 59 98 26

Bureau EGPAF Yaounde, situé en face de l'agence Campost de Bastos à côté de la Résidence de Nigéria, personne à contacter Mme TCHOUNGANG Cathérine, Tel : 690 699 590

➤ **MODELITES DE RECEPTION PAR VOIE ELECTRONIQUE**

Les soumissionnaires peuvent également transmettre leurs offre par mail, pour cela vous

Enverrez un mail à l'adresse cameroontenders@pedaids.org en précisant en objet du mail la mention « **REF 07/003/YDE/2026** » **ACHAT DES CAMERAS DE VIDEO SURVEILLANCE ET ACCESSOIRES**

Le dossier de soumission devra être transmis sous forme PDF et dans l'ordre selon les différentes partie A – B et C de constitution de candidature

VI- CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE



A	Pièces administratives.
1	Attestation de non-redevance fiscale (datant de mois de 03 trois mois), (Critère éliminatoire). (OUI ou NON) ;
2	Un Plan de localisation ou attestation de localisation du bureau principal du soumissionnaire (Critère éliminatoire). (OUI ou NON) ;
3	Photocopie de la carte de contribuable ou Attestation d'immatriculation (OUI ou NON)
4	Photocopie de l'expédition du Registre de commerce en lien avec l'objet du présent appel d'offre (Critère éliminatoire pour cet appel d'offre) (OUI ou NON)
5	Attestation de domiciliation bancaire (OUI ou NON)
B	PIECES TECHNIQUES
1	Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner, précisant (A- historique de la structure indiquant le nombre d'années d'expérience dans le domaine, B-secteur d'activité, C-structure organisationnelle du soumissionnaire, D-Coordonnées de la société : Adresse géographique, tél, fax et courrier électronique), (Total des points 10 ; (soit 2.5 points par élément cité)
2	Disponibilité des biens ; si délais de livraison compris entre (03 à 05 jours ouvrables après réception du bon de commande) : 20 points , Si délais de livraison $\leq$ 10 jours ouvrables dès réception du bon de commande : 10 pts , si délais de livraison $>$ 10 jours ouvrables dès réception du bon de commande : 0 pt)
3	Période de validité de l'offre précisée, (Si précisé dans l'offre 10 points ; si non 0 pts)
4	La description détaillée des articles proposés, cette description devra comprendre : spécifications techniques et accessoires, la garantie sur le matériel, le pays d'origine et les images etc, (si description conforme aux exigences : 40 pts si non 0 points) ;
5	Fournir Justificatifs des prestations similaires (bon de commande ou contrat, bon de réception et/ou facture définitive) attestant la livraison des biens et services similaires au pour un montant cumulé de 8 000 000 XAF pour la période allant de janvier 2023 à décembre 2025, (si oui 20 pts ; si non 0 points) ;
TOTAL NOTE TECHNIQUE /100 (Toute note inférieure à 70 points est éliminatoire)	
C	Offre financière <i>(une note de l'offre technique inférieure à 70 points est non éligible pour l'offre financière)</i>
14	Devis estimatif de la prestation : une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en TTC selon le régime fiscal du soumissionnaire (OUI ou NON)

du



VII- ANALYSE DES OFFRES

L'analyse des offres s'effectuera par un comité d'analyse des offres et se déroulera en trois phases :

➤ Phase I : Examen des pièces administratives

Elle consistera à l'examen des pièces administratives, seules les entreprises ayant fournis 100% des pièces éliminatoires conformes seront admises à l'étape de l'analyse technique.

➤ Phase II : Examen des pièces techniques

Elle consistera à l'examen des documents exigibles fournis par chaque soumissionnaire ayant été admis à cette phase d'analyse. Pour chaque pièces conforme fournis le soumissionnaire se verra attribué le nombre points correspondant à la rubrique.

La note minimale requise pour être admis à l'étape de l'analyse financière est de 70 points, à l'issu de l'analyse technique.

Toutes les offres n'ayant pas obtenues cette note minimale requise seront éliminées

➤ Phase III : Analyse financière

L'entreprise qui aura l'offre la plus petite et jugée raisonnable sera désignée 'MIEUX DISANTE'

L'offre financière sera ainsi calculée :

$$\text{A- NOTE FINANCIERE} = (\text{offre la moins disante} / \text{Montant du challenger}) \times 100$$

L'entreprise la moins disante dans ce cas possède la note financière de 100.

$$\text{B- NOTE FINALE (ENTREPRISE LA MIEUX DISANTE)}$$

$$\text{NOTE FINALE : (Note technique) } \times 70\% + (\text{Note financière}) \times 30\%$$

L'Entreprise ayant reçu la plus grande note sera considérée comme la Mieux Disante et se verra attribuer le marché.

REMARQUE :

Les soumissions jugées techniquement conformes sont soumises à une vérification visant à déceler d'éventuelles erreurs arithmétiques dans les calculs et les totaux. Les erreurs sont corrigées par le comité d'évaluation de la manière suivante :

- ✓ Lorsqu'il y a une divergence entre le montant indiqué en chiffres et celui indiqué en toutes lettres, le montant en toutes lettres prévaut.
- ✓ Sauf pour les marchés à forfait, lorsqu'il y a une divergence entre un prix unitaire et le montant total obtenu en multipliant ce prix unitaire par la quantité, le prix unitaire indiqué prévaut.
- ✓ Les montants ainsi corrigés sont opposables au soumissionnaire. Si ce dernier ne les accepte pas, son offre est rejetée



**Elizabeth Glaser
Pediatric AIDS Foundation**
Fighting for an AIDS-free generation

CONVENTION ET MODIFICATION. Le bon de commande, y compris tous les attachements, constituera l'accord entier entre les parties, et tout engagement non écrit dans l'accord ne lie pas les parties. Aucun changement de ces dispositions ne liera les parties, sauf par écrit et signé par la Fondation

SOUS-TRAITANCE. Le Vendeur ne sous-traitera pas, ne déléguera pas l'exécution des services demandés sous ce bon de commande sans consentement dûment écrit de la Fondation.

FORCE MAJEURE. Tout retard ou échec de l'un ou l'autre parti dans l'exécution de ses obligations peut être excusé s'il est causé par un événement ou une préoccupation au-delà du contrôle du parti et ne provenant pas de sa faute – à condition qu'un avis écrit de la raison du retard soit donné par le parti affecté à l'autre parti dans les 10 jours qui suivent la survenue de l'événement. Pendant la période d'un tel retard du fait du vendeur, la Fondation peut acheter les services avec d'autres sources et réduire les frais du vendeur sans obligation de sa part, ou faire fournir par le vendeur les services provenant d'autres

VERIFICATION ET ACCEPTATION. Toutes les marchandises et services doivent être vérifiés par la Fondation avant l'acceptation finale. L'acceptation finale ou le rejet de la marchandise ou du service se fera immédiatement à la livraison. Le manquement de détection immédiat d'un défaut à la vérification ne décharge pas le vendeur de ses responsabilités de nous produire des marchandises acceptables et non défectueuses. Du point de vue de la Fondation, si les marchandises et les services ne sont pas conformes au bon de commande, la Fondation peut retourner les marchandises non conformes au vendeur pour un remboursement ou un avoir, ou exiger du vendeur qu'il remplace les marchandises ou les services non conformes, ou exiger que le vendeur répare les marchandises ou les services pour remplir les exigences demandées.

COMPORTEMENT ETHIQUE. Comme une valeur clé pour nous aider à réaliser notre mission, la Fondation embrasse une culture de l'honnêteté, d'intégrité, et les procédures éthiques de gestion, et s'attend à ce que ses partenaires fassent la même chose. Une condition spécifique de ce bon de commande pour le Vendeur est de fournir tous les biens/services à la Fondation de façon honnête et légale sans toutes sortes de fraude ou corruption, y compris les opérations- retour, les pots de vin, les rapports personnels intimes et familiaux non révélés entre le Vendeur et n'importe quel employé de la Fondation. Tout Vendeur qui s'engage dans une telle pratique prohibée par la Fondation ne sera pas en conformité avec les conditions de ce bon de commande, et verra sa commande annulée. Si vous expérimentez ou suspectez le comportement immoral dans l'attitude d'un employé de la Fondation, veuillez entrer en contact avec fraud@pedaids.org ou en ligne directe de l'Ethique de la Fondation sur www.reportlineweb.com/Pedaids.

Clavis
Michael
2/10/12